

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)



Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME

AVENANT N°01 AU MARCHE N° 00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA DU 02 MARS 2022

(DRP N°06B/2021/UL-CERME/IDA du 16 novembre 2021)

TITULAIRE:

ECNG-BTP

NIF:

1000327906

Yao Dodji AZEVI

MONTANT DU CONTRAT INITIAL:

12 518 076 FCFA HT/HD

14 771 330 FCFA TTC

MONTANT DE L'AVENANT:

2 257 400 FCFA HT/HD

2 663 732 FCFA TTC

MONTANT GLOBAL D'EXECUTION:

14 775 476 FCFA HT/HD

17 435 062 FCFA TTC

DELAI D'EXECUTION INITIAL:

Trois (03) mois

DELAI D'EXECUTION DE L'AVENANT:

Un (01) mois

DELAI GLOBAL D'EXECUTION:

Quatre (04) mois

GARANTIE DE BONNE EXECUTION:

05% du montant de l'avenant

DELAI DE GARANTIE:

Inchangé

RETENUE DE GARANTIE:

Inchangé

PAIEMENT AU COMPTE N°:

001844102101 58 Union Togolaise de

Banque (UTB)

FINANCEMENT:

Don IDA 536 (Banque Mondiale)

IMPUTATION BUDGETAIRE: Budget de l'Etat, Exercice 2022
Imputation N°55300412117101063500009804160211112
« Recherches en vue de la valorisation des ressources humaines »

1- ACTE D'ENGAGEMENT DE L'AVENANT

AUX TERMES DU PRESENT AVANANT N°1, CONCLU

ENTRE

L'Université de Lomé (UL), à travers le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), ayant son siège dans l'enceinte de ladite université, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, BP: 15 15, Tél: (+228) 22 51 35 00, fax: (+228) 22 51 85 95, Email: cerme_ul@univ-lome.tg/www.cerm, représentée par la Personne Responsable des Marchés Publics, **Madame Cicavi Akuavi SOSSOU**, ci-après appelée l'"Autorité Contractante" ou (le "Client")

ET

L'Entreprise de Construction de la Nouvelle Génération Bâtiment Travaux Publics (ECNG-BTP), Agbalépédogan, von de la pharmacie nation, non loin du bar Kilombo, S/C BP: 31 106 Lomé, Tél: (+228) 90 28 27 47/98 12 35 78, Email: ecngbtp@gmail.com, Numéro d'identification fiscal: 1000327906, RCCM: TG-LOM 2014 A 2648 Lomé-TOGO, représentée par Monsieur TONOU Kodjovi, en qualité d'Entrepreneur Individuel (ci-après désigné comme « l'Entrepreneur » d'autre part.

ATTENDU que le Maître d'Ouvrage désire que certains travaux soient réalisés par l'Entrepreneur, c'est-à-dire les « Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME », et a accepté son offre en vue de leur réalisation pour un montant de quatorze millions sept cent soixante-onze mille trois cent trente (14 771 330) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Que le Marché N° 00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, a été conclu entre le Client et le Titulaire aux fins d'exécution des prestations sus décrites pour une durée maximum de trois (03) mois.

Que suite à la notification du marché sus visé et qu'au cours de son exécution, il y a eu nécessité et urgence de modifications de certaines quantités des travaux conformément au plan d'exécution afin de mieux atteindre les objectifs pédagogiques visés et surtout répondre au réel besoin des bénéficiaires. En effet, les travaux à exécuter étant une rénovation d'un Laboratoire d'énergie construit depuis lors et susceptible de connaître une dégradation au fil du temps, tous les paramètres et contours de la consistance des travaux ne pouvaient être plus ou moins cernés qu'à l'étape d'exécution.

Qu'étant donné que la prise en compte de l'ensemble de ces modifications par l'entreprise ECNG BTP, a engendré l'augmentation de la consistance des travaux impliquant un coût supplémentaire estimé à 18,033% par rapport au marché initial et nécessitant une durée d'exécution additionnelle en vue de la finalisation des travaux conformément aux textes en vigueur, sources des modifications majeures susceptibles d'un additif au contrat initial.

Considérant que le présent additif est subordonné des formalités administratives et juridiques devant aboutir à un avenant N°1 au Marché initial.

Il EST ARRETE ET CONVENU DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1: OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'une part de prendre en compte les coûts supplémentaires dus aux modifications survenues suite à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'exécution, portant ainsi le montant global d'exécution du marché à dix-sept millions quatre cent trente-cinq mille soixante-deux (17 435 062) FCFA TTC et d'autre part de proroger d'un (01) mois le délai d'exécution du marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, portant ainsi le délai d'exécution global du marché à quatre (04) mois en vue de permettre à l'entreprise de finaliser les travaux selon les règles de l'art.

ARTICLE 2: PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT

Les pièces constitutives de l'avenant sont les suivantes :

- a) le présent avenant n°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 ;
- b) le Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022;
- c) le courrier N°001/05/2022/ECNG-BTP en date du 23 mai 2022 demandant l'actualisation du marché et l'avenant ;
- d) le procès-verbal de la séance d'actualisation du marché survenue le 08 juin 2022 ;
- e) la lettre N°1995/MEF/DNCMP/DRMP&DAJ du 15 juillet 2022 autorisant la signature de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022.

ARTICLE 3: DELAI D'EXECUTION DE L'AVANANT

Le délai d'exécution du Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, initialement prévu pour trois (03) mois, est prorogé d'un (01) mois, portant ainsi le délai global d'exécution du marché à quatre (04) mois.



£

ARTICLE 4: MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 est de deux millions deux cent cinquante-sept mille quatre cents (2 257 400) FCFA HT/HD, soit deux millions six cent soixante-trois mille sept cent trente-deux (2 663 732) FCFA TTC, représentant 18,033% du montant TTC du marché initial (14 771 330 FCFA) et correspondant aux prestations additionnelles dues à l'augmentation des quantités après son actualisation suivant le plan d'exécution échu.

Le montant global d'exécution du marché est ainsi porté à quatorze millions sept cent soixante quinze mille quatre cent soixante seize (14 775 476) FCFA HT/HD, soit *dix-sept millions quatre cent trente-cinq mille soixante-deux* (17 435 062) FCFA TTC.

ARTICLE 5: DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT

Les droits de timbres et d'enregistrement du présent avenant sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE 6: REFERENCES AUX CLAUSES DU CONTRAT INITIAL

Les clauses du Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 non modifiées ou non annulées par le présent avenant restent inchangées et demeurent applicables.

ARTICLE 7: APPROBATION DE L'AVENANT

Le présent avenant ne sera définitif qu'après son approbation par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur au Togo, les jours, mois et année mentionnés cidessous.





TRAVAUX RENOVATION **LABORATOIRE** DES **ENERGIES** DE DU RENOUVELABLES DE LA FACULTE DES SCIENCES (FDS) AU PROFIT DU **CERME**

AVENANT N°01 AU MARCHE N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA DU 02 **MARS 2022**

> Lu et accepté Pour l'ECNG-BTP, Le Gérant

2 8 JUIL 2022 Lomé, le

03BP 30966 / Tél: 90 28 27 47

Dressé et présente par

La Personne Responsable des Marchés de l'Université de Lomé

Lomé, le 8 JUIL 2022



Kodjovi TONOU

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

Approuvé par

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lomé, le 19 AUUT 20221.

Prof. Majesté N. Ihou WATEBA

3- Le courrier N°001/05/2022/ECNG-BTP en date du 23 mai 2022 demandant l'actualisation du marché et l'avenant

ECNG - BTP

INTREPRISE DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GENERATION

Tel: (+228) 90 28 27 47 / 98 12 35 78 E-mail: ecngbtp@gmail.com



Lomé, le 23 Mai 2022

A

Madame la Personne Responsable des Marché Publics de CERME



Objet: Demande d'actualisation du marché en vue d'un avenant

Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables De la faculté des Sciences (FDS) au Profit du CERME Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA

Courrier n°001/05/2022/DG/ECNG-BTP

Madame la Personne Responsable,

Dans le cadre de la réalisation des travaux cité en objet, nous venons par la présente note vous informé des modifications et des ajouts de certains travaux occasionnés par la proposition du plan d'exécution des travaux et au besoin réel des bénéficiaire ou utilisateur de ces locaux, dont la mission de contrôle juge nécessaire pour un bon fonctionnement de l'ouvrage.

En effet suite au aménagements opéré dans la réalisation des travaux, nous avons demandé à la mission de contrôle par courrier n°001/04/2022/DG/ECNG-BTP en date de 29 Avril 2022, de procédé à l'actualisation du marché en vue d'un avenant pour nous permette de demander premièrement un attachement et de ce fixé et pouvoir terminer les travaux.

Dans l'attente toujours de la réponse à notre courrier, L'entreprise note également qu'elle rencontre des difficultés financières pour achever les travaux.

Le taux d'avancement des travaux à ce jour est estimé à : 70%

Veuillez agréer, Madame la Personne Responsable, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable

TONOU Kodjovi

4- Le procès-verbal de la séance d'actualisation du marché



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)



Autorité contractante : Université de Lomé (UL)

Projet : Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Objet du marché: Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME

Numéro du Marché: N°00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA

Montant du contrat: 12 518 076 FCFA HT/HD, soit 14 771 330 FCFA TTC

Source de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

ECNG-BTP

Lieux : Laboratoire sur l'Energie Solaire de la Faculté des Sciences (LES/FDS) de l'Université de Lomé (UL).

PROCES-VERBAL D'ACTUALISATION

(des détails quantitatifs et estimatifs des ouvrages, objet du marché susvisé en vue d'une réalisation des ouvrages utilitaires et durables au profit des bénéficiaires)

- 1. L'an deux mil vingt-deux et le mercredi, huit juin une équipe composée de :
- M. GBAFA Kodjovi Sénanou, Docteur, Ingénieur Génie Civil, Enseignant-Chercheur à l'ENSI, Président, Chef de mission, Personne exterme au CERME;
- M. SEBOU Igoma, Ingénieur Génie civil à l'ENSI, 1er Rapporteur, Personne externe au CERME;
- M. KOUTO Yaovi Agbéko, Ingénieur Génie Civil à la Direction de la Planification et de la Prospective à l'Université de Lomé (DPP), Membre, Personne externe au CERME;
- M. SAGNA Koffi (MA), Chef Service sauvegardes environnementales et sociales du CERME, Membre;
- M. DJONGOU LARE Kanto Koiassi, Spécialiste en passation des marchés du CERME,
- M. SETEKPO Ayéwu Kodjo Mawuko, Technicien en électricité à l'ENSI, Membre, Personne externe au CERME,

a procédé à l'actualisation des détails quantitatifs et estimatifs sur les sites du marché N°00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA conclu entre le client (UL-CERME) et le titulaire (ECNG BTP).

L'opération s'est déroulée en présence de Messieurs TONOU Kodjovi et NANGOUM Warapise respectivement Gérant et Chef Chantier de l'entreprise ECNG BTP.

- 2. La présente opération fait suite au courrier N° 001/04/2022/DG/DG/ECNG-BTP du 29 avril 2022 introduit au comité technique par le Titulaire sollicitant l'actualisation des quantités en vue d'un éventuel au motif des modifications des quantitatifs de certains postes lors de la réalisation des travaux conformément au plan d'exécution suite aux orientations et à acceptation du comité technique en vue répondre au réel besoin des bénéficiaires.
- 3. L'objet est d'évaluer de façon exhaustive les modifications et quantités survenues d'une part et d'effectuer un rapprochement systématique entre les quantitatifs contractuels et celles assujetties suivant le plan d'exécution d'autre part.
- 4. L'équipe a effectué une visite systématique de tous les ouvrages, objet du présent marché.

A l'issue de l'opération, les parties dégagent les constats suivants:

- l'aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire;
- les modifications du plan initial ont engendré des augmentations des quantités de la fondation, des maçonneries et béton de même que les revêtements et carreaux;
- l'état de dégradation avancé de la toiture a obligé l'entreprise à faire la dépose totale de cette dernière au lieu d'une dépose partielle prévue;
- la suppression des portes et fenêtres en bois de même que la diminution de la quantité des lavabos ont par contre occasionnées une moins-value;
- l'équipe trouve également que la réalisation d'un aménagement paysager devant le Laboratoire serait pertinente en vue de contribuer à la sauvegarde environnementale ;
- le rapprochement du montant contractuel (14 771 330 FCFA TTC) et celui le total coûts engendrés conformément à la mise en œuvre du plan d'exécution (17 317 062 FCFA TTC), dégage une augmentation en valeur de 2 663 732 FCFA TTC, soit 18,033%; et
- l'augmentation des quantités dont la valeur est estimée à environ 18,033% du montant du marché initial (confer annexe 2) .

Le titulaire réitère sa demande en vue d'un avenant N°1 au contrat initial pour lui permettre d'amortir les frais engendrer par l'ensemble des modifications et surtout lui doter les ressources additionnelles pour finaliser l'exécution du marché selon les règles de l'art. Il a ensuite souhaité que l'Autorité Contractante lui accorde un délai supplémentaire d'un (01) mois pour la finition des travaux conformément aux textes étant donné que ce dernier est éminent et vient à échéance le 10 juin 2022.

L'équipe a pris acte des doléances du Titulaire et note de la nécessité et la pertinence d'un avenant dans la mesure où les modifications sont d'ordre majeur. L'équipe, après une évaluation globale des travaux, estime le taux d'exécution à environ 90% contre un taux de consommation du délai de 89% et une consommation financière de 0%.

Après échanges et après avoir pris conscience des incidences des modifications majeures et substantielles survenues dans l'exécution du présent marché, l'équipe suggère à l'AC-UL et au CERME ce qui suit :

- accorder un délai supplémentaire d'un (01) mois à l'entreprise ECNG BTP pour lui permettre de finaliser les travaux dans un délai formel;
- doter au Titulaire des ressources financières additionnelles (à concurrence de 18,04% équivalant à la somme de 2 663 732 FCFA TTC) pour lui permettre de finaliser les travaux et de les livrer selon les règles de l'art;

L'équipe note également que la prise en compte par l'AC et le CERME des suggestions sus énumérées en lien avec les doléances du Titulaire implique un additif au contrat initial (avenant) en vue d'une conformité sous-tendant.

L'équipe a notifié au Titulaire qu'un compte sera soumis à l'AC-UL et au CERME pour une suite à ses requêtes. Elle a également qu'en cas d'avenant, l'avis de la Direction Nationale de Contrôle



des Marchés Publics (DNCMP) sera requis avant sa signature ainsi que la Banque Mondiale qui en sera informée.

Le Titulaire a tout même suggéré qu'il y ait plus de célérité dans le déroulement de la procédure d'avenant pour lui permettre de livrer le joyau le plus tôt possible.

Enfin, l'équipe a recommandé au Titulaire de tout mettre en œuvre pour l'exécution. Toutefois, le document d'avenant, assorti des annexes devra requérir à l'avis de la DNCMP avant sa signature.

Eu égard à tout ce qui précède, le présent procès-verbal est dressé et signé les jours, mois et an que ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé

Pour ECNG BTP

TOLIOU Kodiovi

NGBEO!

N/

NANGICHM Warapise

Pour le comité technique de contrôle et de suivi

K. Senamou GBAFA

SEBOU Igoma

SETTERCOPO Agenra K.M.

appening.

· SAGNA F.

3PM-CERNE

Kanto Kosami

Annexes

-8

7 Am.

Université de Lomé/CERME

Marc	thé N°00163 /2022/DDB/III		ACT	TALISATION	ACTUALISATION DU MARCHE				
des 8	des Sciences (FDS) au profit du CERME	ME/ I	/IDA: Tra	vaux de réno	rénovation du laborate Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiate)	ratoire des	énergies reno	uvelables d	e la Faculté
	Marc	Marché Initial	iitial			arché	Actualisé	Plus on	moins valu
Š	Désignations	Þ		Prix	Montant		Montant		b'h
-i				aillealle		Quantite		Quantité	Montant
	Installation et replis de chantier	If	7	100 000	100 000	-	100000		
1.2	Aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire	n Is fft	0	100 000	1	-	100 000	1 0	100 000
	SOUS -TOTAL1				100,000				,
2.	TERRASSEMENT				000 001		200 000		100 000
2.1	Fouille en puits	m3	8.3	1 000	006 8	0	()		
C	ant des fouilles	ct			0000	18,3	18 300	10	10 000
2.7	11	_ m3	12,72	800	10 176	53,97	43 176	41.25	33 000
	SOUS -TOTAL 2				18 476				
3.	MACONNERIE-BETON						9/4/0		43 000
	Démolition du mur sur 20 ml								
3.1	3.1 (soubassement + élévation) compris évacuation des gravas	y Fft	Н	100 000	100 000	1	100 000	0	T.
3.2	Béton de propreté	m3	0,828	35 000	78 980	0000			
3.2	Béton armé pour semelle isolée	m3	3,23	72 000	232.560	3.03	78 980	0 0	I
_	Béton armé pour longrine	m3	0.79	72,000	000000000000000000000000000000000000000	0,4,0	732 300		1
3.4	Béton armé pour poteau	m3	1,8	72 000	129 600	υ, α	120 600	0,51	36 720
	Béton armé pour paillasses et terrasse d'entrée	. m3	3,1	65 000	201 500	4,1	266 500	0 -	1 000
3.6	Béton armé pour chainage	m3	0,59	72 000	42 480	1,14	82 080	0.55	
29			`					2,0	29 000

di

 \sim

23,5	007)))) 	00 cc			815 570	130 73		000		101	987 480	THE R. S. S.		167 200	101
259 930	866 200		300 000	150 000	0	7 088 200	279 230 136	000	1 383 760	323	92.400	150	520 000		520 000	55 800
47,26	173,24	32.5	,	1			279,23		172,97	165,47	92,4		650			186
130 680	376 200	123 750	300 000	150 000	1 872 630	2	148 500	20 000	743 760	1 139 760	59 650	2 141 670	352 800	000000	224 800	25 500
5 500	5 000	5 500	300 000	150 000			1 000	20 000	8 000	8 000	1 000		800			300
23,76	75,24	22,5					148,5	H	92,97	142,47	59,65		441			85
) m ²	5 m ²	5 m ²	H H	4			ш2	Ħ	m^2	m ²	m ₁		m2			m2
	Maçonnerie en agglos creux de 15 pour l'élévation	Maçonnerie en agglos pleins de 15 pour paillasses	Construction d'une fausse sceptique de 30 usagés minimum	Construction d'un puisard pour eaux usagées de 30 usagés minimum	SOUS-TOTAL 3	REVETEMENT/CARRELAGE	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur	Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions	Fourniture et pose de carreaux sur paillasses et mur(paillasse)	Fourniture et pose de carreaux grès cérame		PEINTIRE	tylique sur mur intérieur ar y compris toutes	SOUS TOTAL 5	MENUISERIE BOIS	Dépose de quelques parties de la tuile
3.7	3.8	3.9	3.10.	3.11.	-	4	4.1	2. 4. 1. 8.	4.3	4.4 o	7.4 7.5 7.0		5.1 e	Ø	6. M	6.1 th

I

the Company of

Œ

	858 500			55 000	1	100 000	75 000	630 000	0000	000 00	80 000	28 800		1	•		•	1
	101		0		0	7	7	- 2-	-		-1-		0				0	0 0
	1 581 000	000	000 011	100 000	000 001	1	.1	,	1		1	2 091 800	711 000	711 000		000	100 000	80 000
	186	n n	5 6) a) () (0	0	0		0		158			-	4 -	4
	722 500	110 000	110 000	180 000	100 000	75 000		630 000	30 000		80 000	2 063 000	711 000	711 000		100 000	100 000	80 000
	8 500	2 000	55 000	000 09	100 000	75 000		000 06	30 000		80 000		4 500			100 000	100 000	80 000
	85	55	2	က		-		7	1				158				П	
4)	s m2	표	ם	D	D	n		כ	D		££	- Inc.	m ²			Ħ	II	H.
Fourniture et Pose de charpente	plus couvraison fibrociment	Fourniture et pose de bois de rive	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0.70 m * 2.1 m				Z,1m Fourniture et pose de fenêtre en	bois dur dans cadre bois de 1,80 x 1,5m y compris toutes s suggestions		Suggestions Fourniture et pose des portillons	sous paillasse		Plafonnage en contre plaque de 4 mm y compris toute suggestions	SOUS TOTAL 7	PLOMBERIE-SANITAIRE	Ensemble évacuation	Ensemble installation	Ensemble alimentation
	6.2	6.3	6.4	6.5	9.9	6.7		6.8	6.9	10	0.10	7.	7.1	-	-	-		8.3

-

7

I

0 000

Fourniture et pose de lavabo (2WC estímés à 4 lavabo)	U 1	15 55 000	825 000	6	495 000		9-00
SOUS TOTAL 8			1 105 000		200 377		
ELECTRICITE					000 677		- 330 000
Tubage en tube orange	H.	1 100 000	100 000				
Tubage pour le réseau informatique) JJ	0 100 000			100 000		0
ivre nu y comp		_		-	100 000		1 100 000
piquet de terre et barrette de coupure	<u>J</u>	0 150 000	1	ymani	150 000		150 000
Filerie et câblage	ĮĮ.	150,000					
Coffret plastique de 600x500 équipé		1 -	000 001		150 000	0	
Fourniture et pose de réglette de			150 000	T	150 000		
	U 2	8 000	16 000	7	16 000		
Fourniture et pose de réglette de 1,20 (6 Globe étanches estimés à 12							
	227	000 6	207 000	23	207 000	0	
Fourniture et pose de prise 2P+T	U 15	3 500	50 500	7			
et			22 200	71	/3 200	9	21 000
100/45(avec cable) y compris dismatic	D 4	20 000	200 000	4	200 000	C	
Fourniture et pose et pose de)	
e 2Cv y comp	D 4	340 000	1 360 000	4	1 360 000	0	
SOUS TOTAL 9							
MENUISERIE ALUMINIUM			7 4 233 300		2 506 500		271 000
Fourniture et pose de porte en maluminium	m2 10,2	55 000	561 000	7,04	387 200		
et pose de fenêtres en)] !	01,6-	- 173 800
nium	m2 15,4	55 000	847 000	21,73	1 195 150	6.33	340 150
SOUS TOTAL 10			1 400 000				340 130
			500		1 582 350		174 350
			\	D	*	S.	4
						51	» V

	SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES								
0	Elaboration du plan de gestion environnementale et sociale simplifié du chatier(PGES chantier) prenant en compte la santé et securité au travail et la gestion des déchets	7 F		300 000	300 000	1	300 000	0	ı
0.,	Mis en terre de 20 espèces de 1,20m de hauteurs à croissance rapide 10.4 offrant de l'ombrage au sein du site du sous-projet et protégé avec les grillages	D	20	4 500	000 06	20	000 06	0	ī
10.3	Suivi de la mise en œuvre des outils	FF	1	120 000	120 000	-	120 000	0	i
	SOUS TOTAL 11				510 000		510 000		
	TOTAL HTVA				12 518 076		14 775 476		2 257 400
	TVA(18%)				2 253 254		2 659 586		406 332
	TOTAL GLOBAL TTC		1 0 1 1 1		14 771 330		17 435 062		2 663 732
	IAUX D'AUG	MEN	TATION I	JE LA CONSIST	TAUX D'AUGMENTATION DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS	TATIONS			18,033%
		<i>y</i> ,		1 =		<u>T</u>		The state of the s	7-
	Mary Contract	文		沙万元0017	Lgoma			7	ď
							***	11 6000	

Tonou Kadjovi

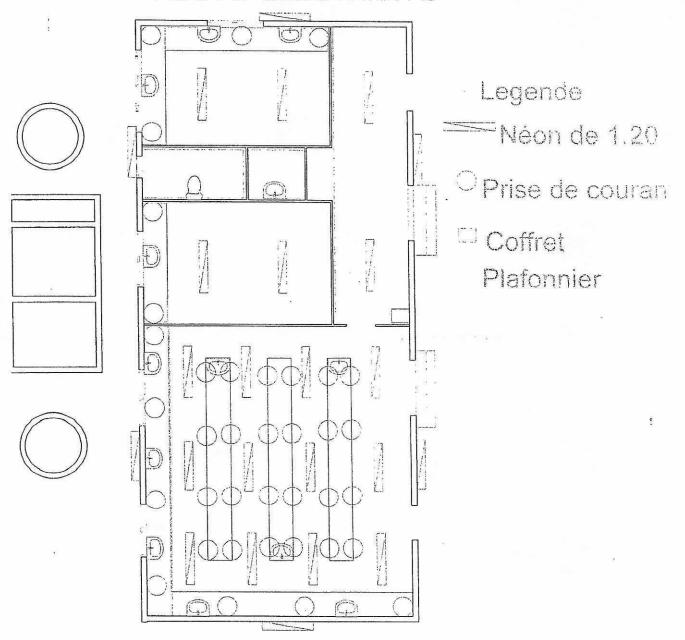
ICHO STO

Go Agent K. U.

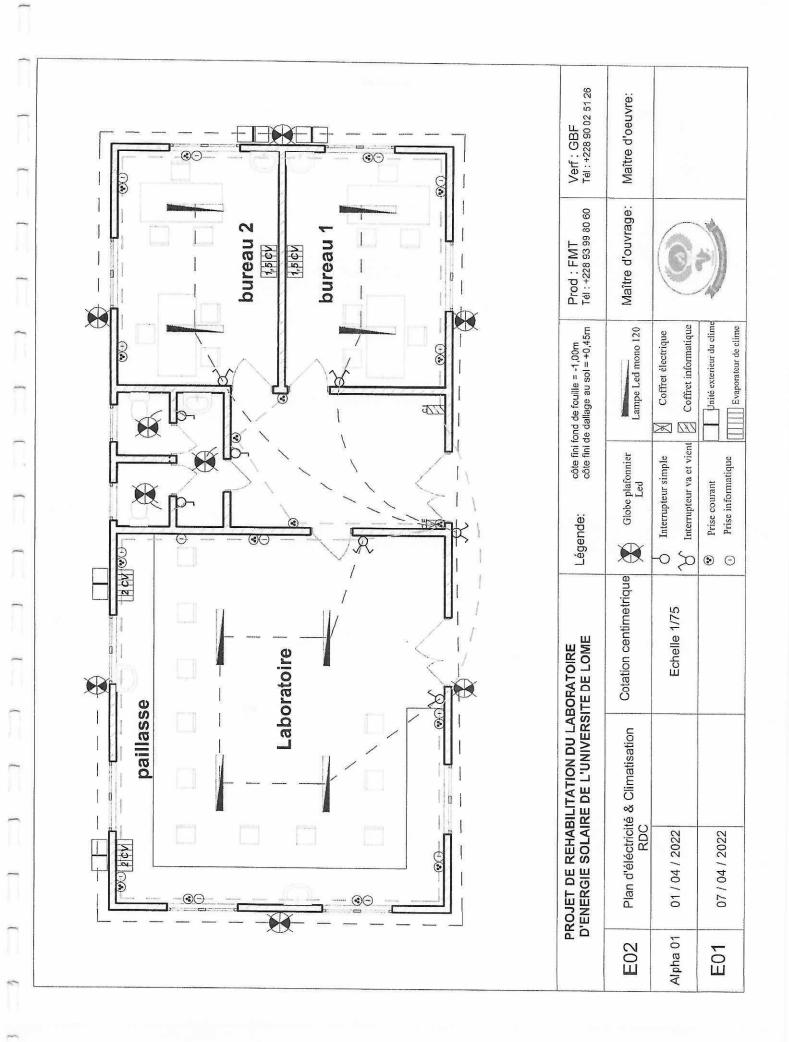
NANGOUM WORCHIDE

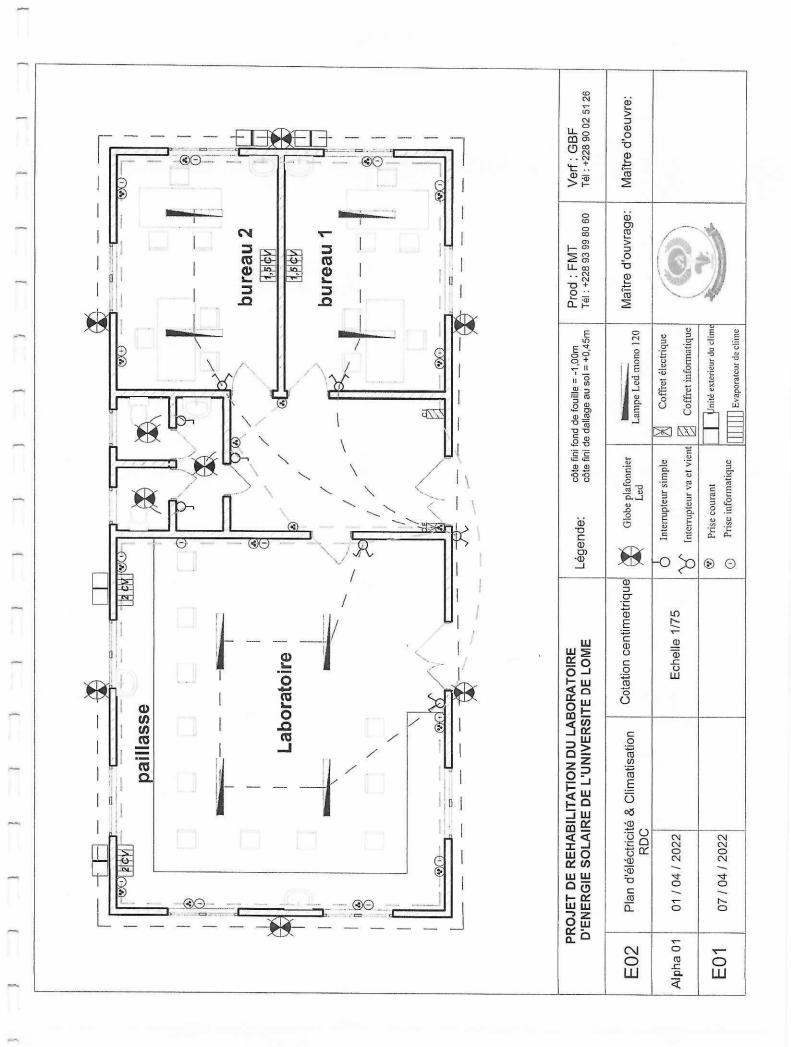
Josephisou LARE K. Keran

PLAN D' ELECTRICITE



EBIT-BTP: 90 00 96 97





5-La lettre N°1995/MEF/DNCMP/DAJ du 15 juillet 2022 autorisant la signature de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE DES MARCHES

PUBLICS

/MEF/DNCMP/DRMP&DAJ

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 15 AIL 2022

UNIVERSITE DE LOME : PRMP - ARRIVE E 18 JUL 2022 Sous N' 53 (Le Directeur National par intérim

A

Madame le Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé

LOME

V/Réf : BE n*393/UL/CP/PRMP/07-2022 du 08 juillet 2022

Objet: Demande d'autorisation pour conclure l'avenant n°1 au marché n°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, relatif aux travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des sciences (FDS) au profit du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) et projet d'avenant y afférent.

Madame le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre ci-dessus référencée par laquelle vous sollicitez l'autorisation de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), pour conclure l'avenant n°1 au marché cité en objet, dont l'entreprise ECNG-BTP est titulaire.

Vous avez transmis, par la même occasion, le projet d'avenant y afférent, accompagné des correspondances échangées avec le titulaire, du rapport de présentation, du procès-verbal (PV) d'actualisation des quantités, du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2022 du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) et des plans y relatifs.

En réponse, la DNCMP note que le présent avenant vise essentiellement à modifier la consistance des travaux pour prendre en compte des travaux supplémentaires relatifs au terrassement, à la maçonnerie-béton, au revêtement/carrelage, à la peinture, à la menuiserie bois, à la plomberie-sanitaire, à l'électricité et à la menuiserie aluminium, suite aux dégradations décelées lors de l'exécution du marché, afin de répondre convenablement aux besoins pédagogiques du laboratoire.

Elle note, en outre, le maintien, dans le présent avenant, des prix unitaires du marché initial.

Par conséquent, sur la base du PV d'actualisation des quantités transmis, la DNCMP donne son avis de non objection pour conclure l'avenant n°1 au marché n°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, relatif aux travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des sciences (FDS) au profit du CERME, avec l'entreprise ECNG-BTP, en vue de prendre en compte les modifications de la consistance des travaux dues aux dégradations décelées lors de l'exécution, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de deux millions six cent soixantetrois mille sept cent trente-deux (2 663 732) francs CFA, représentant 18,03% du montant TTC du marché de base de 14 771 330 francs CFA, qui passe à 17 435 062 francs CFA TTC, et de proroger le délai d'exécution d'un (1) mois supplémentaire, portant ainsi le délai global d'exécution à quatre (04) mois.

Vous voudriez bien requérir, si nécessaire, l'avis de non objection du bailleur, en l'occurrence la Banque mondiale, qui finance le marché.

S'agissant de l'examen du projet d'avenant, la DNCMP note la conformité de ses dispositions à la réglementation en vigueur.

Toutefois, sur la page de garde, veuillez compléter le Code d'immatriculation du marché initial par la date de son approbation. Cette observation devra également être prise en compte dans le troisième paragraphe du formulaire de l'avenant, à son article premier, au sous-point b) de l'article 2 ainsi qu'aux articles 3, 4 et 6 et à la page de signatures de l'avenant.

En outre, sur ladite page, il importe d'insérer une ligne avant « le montant initial », en vue d'indiquer « le montant global d'exécution » du marché. Il en est de même pour « le délai d'exécution global » qui devra être mentionné après « le délai de l'avenant ».

Cette observation est également valable pour l'article 1er et l'article 4, où il faudra insérer respectivement le délai d'exécution global et le montant global d'exécution.

De même, en regard de « la garantie de bonne exécution », prière de mentionner « 5% du montant de l'avenant », au lieu d'écrire « Inchangé » ;

De plus, vous voudriez bien améliorer la quatrième ligne des dispositions du premier paragraphe du formulaire en écrivant : « .../www.cerm, représenté par la personne ».

Par ailleurs, les références à indiquer au sous-point e) de l'article 2 de l'avenant devront être celles de la présente lettre qui l'autorise et valide son montant. Une copie de ladite lettre devra être jointe en annexe à l'avenant.

Enfin, sur la page de signatures, il faudra corriger la raison sociale du titulaire ainsi que les nom et prénoms de son représentant.

Sous réserve de la prise en compte de ces observations, la DNCMP donne son avis de non objection pour la signature de l'avenant précité avec l'entreprise ECNG-BTP.

Une copie de l'avenant approuvé devra être transmise à la DNCMP, pour archivage.

Vous trouverez, ci-joint en retour, le projet d'avenant en vue de la prise en compte des observations formulées, ainsi que les documents complémentaires transmis.

Veuillez agréer, *Madame le Responsable*, l'assurance de ma considération distinguée.

Rassidi SOUMAÏLA

PJ: six (06).